

Exercer le rôle de tuteur en entreprise

Certificat de Compétences en Entreprise - CCE

CPF

CERTIFICATION

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE



Objectif de formation

Cette formation permet au tuteur de se doter de connaissances, méthodes et outils pour exercer au mieux sa mission

Programme

Accueil et intégration du tutoré/apprenti

- Présentation des conditions d'accueil, le rôle du tuteur et supports d'accueil
- Instauration d'un climat de confiance adapté aux besoins (handicap...)
- Sécurisation de la prise de poste et de l'inclusion

Construction du parcours d'apprentissage

- Identification des acquis et des besoins du tutoré par rapport au poste et/ou du référentiel du diplôme
- Organisation d'un plan d'acquisition des compétences structuré et adapté
- Mobilisation des ressources et les outils numériques

Transmission des savoir-faire professionnels

- Identification et présentation des situations professionnelles pertinentes
- Accompagnement de la montée en compétences en situation de travail
- Intégration de la RSE et des valeurs de l'entreprise

Développement de l'autonomie

- Mise en place d'un accompagnement individualisé et progressif
- Validation des compétences au fur et à mesure du parcours
- Valorisation des initiatives et communication du feedback Suivi et évaluation des apprentissages
- Planification et animation des temps d'échange réguliers et constructifs
- Utilisation de grilles et d'outils d'évaluation et de suivi
- Adaptation du parcours en fonction de la montée en compétences

Médiation avec les parties prenantes

- Organisation et pilotage des échanges avec l'organisme de formation, RH et hiérarchie
- Identification et relai des besoins spécifiques (handicap...)
- Prévention et gestion des risques de rupture contractuelle

Posture tutorale professionnelle et bienveillante

- Communication : pratique de l'écoute active et de l'adaptabilité
- Bien-être et QVCT du tutoré
- Maintien d'un climat sécurisant et inclusif
- Insertion durable dans le monde professionnel

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Toute personne amenée à exercer, ou ayant exercé, un rôle de tuteur ou d'accompagnateur en situation professionnelle, chargée d'accueillir, d'accompagner et de transmettre des compétences à des alternants, apprentis, nouveaux salariés ou collaborateurs en mobilité interne, quel que soit le secteur d'activité ou le niveau de qualification du tutoré.

Durée

2 Jours dont 14 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

880 € par stagiaire

500 € en supplément si option CCE, réalisation d'une étude de cas

1500 € en supplément si option CCE, constitution d'un portefeuille de preuves avec accompagnement

Adresse

Site de Rennes/Bruz
Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

Les points forts de la formation

- Exercices à partir de cas concrets rencontrés en entreprise.
- Formation pratique avec mise à disposition d'une boîte à outils (guide d'entretien, grille d'observation et livret de suivi...) immédiatement applicable dans vos situations de travail.
- Par une démarche individuelle et personnelle, le titulaire de la certification CCE Tuteur peut obtenir par équivalence la certification RS5515 relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur du Ministère du travail (art.4 de l'arrêté de création).

Les conditions d'admission

Prérequis

Quelle que soit la voie d'accès choisie, le candidat doit justifier d'une expérience professionnelle et/ou extraprofessionnelle en lien avec les compétences visées. Il pourra accéder à la certification soit à l'issue de parcours de formation, soit en présentant un portefeuille de preuves (dossier préparé en amont, évalué par un professionnel et soumis au jury de certification). Le positionnement du candidat est soumis à la validation de l'organisme de formation.

→ Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Préparer l'arrivée et l'intégration du tutoré/apprenti dans son environnement de travail. Accompagner et former le tutoré/apprenti sur son poste de travail. Suivre et évaluer les acquis professionnels du tutoré/apprenti. Assurer les liaisons avec les parties prenantes du dispositif de tutorat ou d'apprentissage, internes et externes à l'entreprise.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

L'évaluation des compétences repose sur une évaluation globale comprenant : • Une épreuve écrite d'une durée d'1h30, prenant la forme soit d'une étude de cas réalisée en conditions d'examen, soit d'un portefeuille de preuves permettant de démontrer la maîtrise des compétences à partir d'expériences professionnelles ou extraprofessionnelles. • Une épreuve orale d'une durée de 30 minutes, consistant en un entretien avec le jury évaluateur. La certification est délivrée lorsque le candidat valide au minimum 80 % des compétences du référentiel à l'issue de l'évaluation globale.

Modalités pédagogiques

La formation repose sur des méthodes pédagogiques orientées vers la mise en pratique des compétences professionnelles, en lien avec le référentiel. Elle combine des apports méthodologiques et conceptuels à partir de situations représentatives du tutorat en entreprise, portant notamment sur la préparation de l'accueil, l'accompagnement du tutoré, la transmission des savoir-faire, le suivi des apprentissages et la coordination avec les acteurs internes et externes. Des échanges de pratiques entre participants sont intégrés afin de favoriser la transférabilité des compétences en situation professionnelle. Des supports pédagogiques sont remis aux participants. Les modalités pédagogiques et moyens mobilisés sont précisés par chaque organisme de formation partenaire, selon son organisation et le public accueilli.

Les sessions



Bruz

- 11 et 12 juin 2026
- 14 et 15 décembre 2026

En savoir plus Certification professionnelle - diplôme

Date et mise à jour des informations : 23/03/2026

Intitulé : Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Certificat de Compétences en Entreprise - CCE) - Réalisation d'une étude de cas - CCI FRANCE

Cette formation est éligible CPF car elle est adossée au code répertoire spécifique : RS7381 - décision du 27-11-2025

Intitulé : Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Certificat de Compétences en Entreprise - CCE) - Constitution d'un portefeuille de preuves - CCI FRANCE

Cette formation est éligible CPF car elle est adossée au code répertoire spécifique : RS7381 - décision du 27/11/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts

 **SANTORO RICHARD Johanna**
Johanna.RICHARD@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

